

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2024

---

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2462)

Tombé

## SOUS-AMENDEMENT

N° CS1958

présenté par

M. Dharréville, Mme Faucillon et Mme K/Bidi

à l'amendement n° CS|1822 de Mme Firmin Le Bodo

-----

### APRÈS L'ARTICLE PREMIER

Compléter la première phrase du deuxième alinéa par les mots :

« ainsi que les moyens afférents pour garantir l'égal accès de tous aux soins d'accompagnement, dont les soins palliatifs ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à préciser que la stratégie décennale devra faire apparaître les moyens relatifs aux actions prioritaires qu'elle se fixe en vue de garantir l'égal accès de tous aux soins d'accompagnement, dont les soins palliatifs.